

Régulier : oui / non ?
 Régime spécial : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement à distance : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles	
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal					
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT					
Semestre 1																					
BLOC TRANSVERSAL																					
SBSPSS1	YBSPS1A			Transversale 1: Anglais, certification PIX	6																
SBSPSS1	YBSPS1A	O	YBSPS1A1	Anglais 1		SANL1_201		Ecrit	1	100%				Ecrit	1h	100%			50%		
SBSPSS1	YBSPS1A	O	YBSPS1A2	Certification PIX		SANL1_201		Ecrit	2	100%				Ecrit	1h45	100%			50%		
SBSPSS1	SBSPS1B	O		Intro physiopathologie	6			2 écrits + 1 mémoire	3	100%				Ecrit	1h	75%			100%	La note du mémoire (CC 25%) est reportée en session 2	
BLOC DISCIPLINAIRE																					
SBSPSS1	YBSPS1C			Biochimie et biologie cellulaire	6			Ecrits	2	100%				Ecrit	1h	100%			100%		
SBSPSS1	YBSPS1D	O		Biodiversité Santé 1	6			Ecrits	2	100%				Ecrit	1h	100%			100%		
SBSPSS1	YBSPS1E			Chimie et physique	6																
SBSPSS1	YBSPS1E	O	YBSPS1E1	Chimie		SANL1_201		Ecrit	2	100%				Ecrit	1h	100%			50%		
SBSPSS1	YBSPS1E	O	YBSPS1E2	Physique		SANL1_201		Ecrit	2	100%				Ecrit	1h	100%			50%		
Semestre 2																					
BLOC TRANSVERSAL																					
SBSPSS2	SBSPS2A			Transversale 2 : Anglais, Statistiques et PPE	6																
SBSPSS2	SBSPS2A	O	YBSPS2A1	Anglais 2		SANL1_201		Ecrit	1	100%				Ecrit	1h	100%			30%		
SBSPSS2	SBSPS2A	O	YBSPS2A2	PPE		SANL1_201		Ecrit	1	100%				Ecrit	1h	100%			20%		
SBSPSS2	SBSPS2A	O	YBSPS2A3	Statistiques		SANL1_201		Ecrit	2	100%				Ecrit	1h	100%			50%		
SBSPSS2	SBSPS2B	O		Biotechnologies et Bioéthique	6			Ecrit + mémoire	2	100%				Ecrit	1h	75%			100%	La note du mémoire (CC 25%) est reportée en session 2	
BLOC DISCIPLINAIRE																					
SBSPSS2	YBSPS2C	O		Biologie moléculaire	6			Ecrits	2	100%				Ecrit	1h	100%			100%		
SBSPSS2	YBSPS2D	O		Biodiversité - Santé 2	6			Ecrits	2	100%				Ecrit	1h	100%			100%		
SBSPSS2	YBSPS2E			Bases approfondies de chimie & physique	6																
SBSPSS2	YBSPS2E	O	YBSPS2E1	Bases en chimie		SANL1_201		Ecrit	2	100%				Ecrit	1h	100%			50%		
SBSPSS2	YBSPS2E	O	YBSPS2E2	Physique		SANL1_201		Ecrit	2	100%				Ecrit	1h	100%			50%		
UE Surnuméraire																					
SANL1_201	YBSPSSF			UE Stage facultatif																	
SANL1_201	YBSPSEE			UE Engagement étudiant																	

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
règles de prise en compte des absences aux épreuves
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
autres remarques

Regroupement cohérent d'UE

Semestre 1 : 1 bloc disciplinaire (YBSPS1C, YBSPS1D et YBSPS1E) et 1 bloc transversal (YBSPS1A et SBSPS1B)
Semestre 2 : 1 bloc disciplinaire (YBSPS2C, YBSPS2D et YBSPS2E) et 1 bloc transversal (SBSPS2A et SBSPS2B)

Règles de compensation

Compensation entre les S1 et S2 entre les blocs de même nature (disciplinaire ou transversal) définis ci-dessus

Si un étudiant valide un bloc (disciplinaire ou transversal) au sein d'un semestre (c-à-d, que la moyenne des UE du bloc est supérieure ou égale à 10), toutes les UE de ce bloc sont acquises (y compris par compensation, c-à-d les UE dont la moyenne est inférieure à 10) et 6 ECTS seront attribués à toutes les UE du bloc. De la même manière, la compensation d'UE au sein d'un bloc, qu'il soit disciplinaire ou transversal, est effective à l'année. Donc, si la moyenne annuelle des blocs (disciplinaire d'une part et transversal d'autre part) est supérieure ou égale à 10, toutes les UE des blocs sont acquises (et les ECTS attribués). Pour valider une année, un total de 60 ECTS doit avoir été obtenu. Les notes des UE validées (c'est à dire pour lequel 6 ECTS ont été attribués) sont conservées pour la deuxième session comme pour l'année suivante en cas de redoublement. Pour les UE non validées, une note d'EC est conservée en session 2 si elle est supérieure ou égale à 10, mais l'UE entière devra être repassée en cas de redoublement.

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2

Report de la note d'une UE de session 1 à la session 2 dans la condition de la note minimale 10/20.
Une EC validée en session 1 (note > 10/20) = report de la note en session 2 mais pas conservée en cas de redoublement
La note du Mémoire (CC 25%) est conservée pour les redoublants si note >= à 10/20 (UE SBSPS1B & UE SBSPS2B)

Règles de prise en compte des absences aux épreuves :

Le principe de seconde chance étant garanti par la seconde session, aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence justifiée.
ABJ et ABI : équivalent à un 0 dans le calcul de la moyenne.

Stage facultatif

Durée minimale 1 semaine.
Le stage facultatif doit être réalisé en dehors des périodes de cours et d'examen

EN LICENCE

Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

Table with 3 columns: Cas (A, B, C), Session 1, Session 2. A: CC tout au long de l'année, CT. B: CC + CT, CT. C: CT à l'issue du semestre, CT.

D/ ECI* Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

- (1) Exemple sur 3 notes : (N1+N2)/2, N1-N2 et N3 représente la seconde chance. Prise en compte de la meilleure des 2 notes.
(2) (N1+N2+N3)/3, N3. Prise en compte de la meilleure des 2 notes.
(3) N1;N2;N3. Meilleures des 2 notes / 3.
(4) Autre formule à préciser. Soumis à validation de la CFVU